

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité d'Hébertville tenue le 22 février 2021 à 18h00, à huis
clos selon le décret # 124-2021.**

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
M. Éric Friolet, conseiller district #1
M. Yves Rossignol, conseiller district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Christian Desgagnés, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Sylvain Privé, directeur général

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. ADMINISTRATION

2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6799-2021

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

2. Administration

2.1 Constatation de l'avis de convocation

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Résolutions

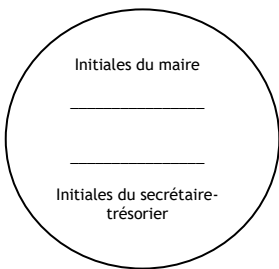
3.1 Bibliothèque - Résolution effets financiers

3.2 Changement de propriétaire désigné-Services de cartes Desjardins
TPV - Mont Lac-Vert

4. Affaires nouvelles

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée



3. RÉSOLUTIONS

3.1 BIBLIOTHÈQUE - RÉSOLUTION EFFETS FINANCIERS

6800-2021

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser Mme Mélissa Racine, à effectuer, au nom de la bibliothèque municipale d'Hébertville, les dépôts d'effets financiers ainsi que les transactions liées à la petite caisse auprès de la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons.

3.2 CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE DÉSIGNÉ-SERVICES DE CARTES DESJARDINS TPV - MONT LAC-VERT

6801-2021

Considérant que le forfait TPV du Mont Lac-Vert doit être modifié afin d'y inclure le paiement Paypass;

Considérant que, seul le propriétaire désigné indiqué au dossier peut faire toute modification aux équipements et forfaits avec Desjardins;

Considérant qu'il y a lieu de changer le nom de propriétaire désigné pour remplacer celui de madame Carolle Perron et ainsi inscrire monsieur Sylvain Privé comme nouveau propriétaire désigné;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De nommer monsieur Sylvain Privé comme propriétaire désigné pour Services de cartes Desjardins en remplacement de madame Carolle Perron.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés, conseiller propose de lever l'assemblée, à 18h05.

MARC RICHARD
MAIRE

SYLVAIN PRIVÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER